

Non à une hausse d'impôt pour payer les trois grands projets

NYON Cette année encore le taux d'impôt nyonnais reste à 61 points. Anticipant un référendum, la Municipalité a retiré sa demande de trois points affectés à de grands investissements.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

Il s'étaient un peu l'arme secrète concoctée par le municipal nyonnais des finances Claude Uldry pour parvenir à faire progresser l'indéboulonnable taux de l'impôt communal de 61 points, en vigueur depuis 2012.

Mais ces trois points affectés au financement de grands projets nyonnais ont finalement fait «pschitt», lundi soir, lors du Conseil. Pour rappel, cette mesure fiscale devait permettre de payer une partie (12,6 millions) des 80 millions destinés au complexe multisport de Colovray, à la rénovation du Rocher et à celle du collège du centre-ville (lire ci-dessous).

La certitude du référendum

Cette proposition de l'exécutif n'a même pas fait l'objet d'un débat, puisque la Municipalité a retiré cette hausse de trois points du préavis avant même le lancement de la discussion entre élus.

C'est au syndic Daniel Rossellat qu'est revenue la tâche d'expliquer cette décision: «Malheureusement, il est désormais de notoriété publique que certains partis comptent lancer un référendum», a-t-il expliqué.

“
La Municipalité se veut responsable et courageuse, mais elle n'est pas téméraire.”

DANIEL ROSSELLAT
SYNDIC DE NYON

Considérant que les conditions ne sont plus réunies pour que cette augmentation puisse entrer en force, le référendum étant «une machine à dire non», dit le syndic, l'exécutif s'est résolu «à contrecœur» à retirer cette proposition. «La Municipalité se veut responsa-



Le financement du complexe multisport de Colovray pourrait être le prochain champ de bataille de la gauche et la droite nyonnaises.

ble et courageuse, mais elle n'est pas téméraire», a ajouté Daniel Rossellat.

Le couteau entre les dents

Et effectivement, les partis du centre et de la droite nyonnais étaient bien dans les starting-blocks, prêts à dégainer un référendum si l'augmentation de trois points avait passé la rampe. «Notre comité était déjà constitué et nous avions même ouvert un compte bancaire pour l'occasion», confirmait, à l'issue du Conseil, Béatrice Enggist, cheffe du groupe UDC.

L'argumentaire déployé par le centre droit contre cette hausse fiscale ne surprendra

pas l'habitué de la politique nyonnaise. Maîtrise des charges, priorisation des investissements et impact financier pour les contribuables dans un contexte inflationniste ont notamment été mis en avant.

Le futur complexe multisport de Colovray a également été pointé du doigt. «Il est peut-être urgent d'attendre et de redimensionner certains projets. Colovray, par exemple, est devisé à 40 millions, alors que Fribourg a construit trois halles multisport pour 17 millions de francs», a développé Caroline Bordier, élue PLR. L'option d'un partenariat entre le public et le privé a également été remise sur la table.

Même privé d'objet, le camp favorable à l'augmentation a tenu à faire entendre sa voix. Sacha Vuadens, chef du groupe socialiste au sein de Conseil, a plaidé pour davantage de solidarité entre les générations «en commençant aujourd'hui à financer les investissements de demain».

L'inévitable recours à la dette

D'autres comme Pierre Girard membre du Parti indépendant nyonnais (PIN) ont rappelé que la marge d'autofinancement de la commune fondait comme neige au soleil. «Au budget 2024, elle pourrait être nulle, voire pire», a rappelé le

conseiller. Privée de ces trois points, la Municipalité n'aura d'autre choix, pour financer ses investissements futurs, que d'endetter plus lourdement la commune. A l'heure actuelle, l'endettement s'élève à près de 300 millions de francs. «Augmenter la dette va reporter les charges sur les générations futures, mais aussi limiter très sérieusement la marge de manœuvre de la Municipalité et du Conseil communal pour la fin de cette législature», a regretté le syndic.

Le maintien du taux à 61 points a été validé par 63 conseillères et conseillers contre 3 non et 21 abstentions, majoritairement issues des rangs de la gauche.

Lifting pour l'école du centre-ville

Après la rénovation du Rocher, validée il y a un mois par le Conseil communal, les élus ont donné, lundi soir, leur feu vert à celle de l'école du centre-ville. Montant des futurs travaux: un peu plus de 20 millions de francs. Un amendement a proposé de biffer l'engagement, jugé superflu, d'un horticulteur paysagiste. Le vote qui s'est ensuivi a été plus qu'indécis: séparés d'une petite voix, les camps du oui et du non ont revoté à la demande de l'élue socialiste Sacha Vuadens. Même écart après le deuxième scrutin, mais en faveur de l'autre camp. Rebelote pour un troisième vote avec cette fois-ci une égalité parfaite. Le président du Conseil, Vincent Buccino, a finalement tranché en faveur de l'amendement.

Le meilleur quartier est à Morges

DISTINCTION L'écoquartier Eglantine a été distingué lors du Prix de l'immobilier romand 2023 dans la catégorie «nouveaux quartiers». A en croire le jury, il a tout pour satisfaire ses hôtes.

Vous rêvez de vous installer dans un lieu proche de toutes les commodités et tourné vers la nature? C'est dans l'un des 473 logements d'Eglantine, à Morges, qu'il vous faut poser vos valises, à en croire les résultats du Prix de l'immobilier romand 2023. La semaine dernière, l'écoquartier morgien a fini sur la première marche du podium dans la catégorie «nouveaux quartiers», lors d'une cérémonie organisée au Théâtre de Beausobre.

Avec sa place publique, ses potagers, ses vergers, ses com-

merces de proximité, sa crèche, ses liens de mobilité douce, sa grande salle communautaire et ses sources d'énergie 100% renouvelables, Eglantine a tout pour satisfaire ses hôtes et favoriser la mixité fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle, selon le jury. Celui-ci relève que l'ensemble a été conçu, dès le départ, «dans le but d'apporter à ses habitants et habitantes les conditions favorables pour promouvoir les échanges au sein du voisinage, l'attachement au quartier et le sentiment



Le quartier Eglantine a reçu le Prix de l'immobilier romand 2023. DR

identitaire. Un pari réussi. Le Prix de l'Immobilier romand est un événement coordonné par SVIT Suisse ro-

mande, l'antenne romande de l'Association suisse de l'économie immobilière, et le magazine «Bilan». CGE

Pluie d'oppositions contre le parc éolien

MOLLENDRUZ Après Paysage-Libre Vaud, c'est au tour de plusieurs autres associations de s'opposer.

La mise à l'enquête des douze éoliennes du futur parc du Molendruz, sur les crêtes du Jura vaudois, a soulevé une nouvelle série d'oppositions. Plusieurs associations estiment que les mesures de protection des oiseaux sont insuffisantes. Elles regrettent aussi que les défrichements provisoires aient «massivement» augmenté.

La mise à l'enquête publique des demandes de permis de construire s'est terminée lundi.

«Jeudi dernier, plus d'une centaine d'oppositions étaient parvenues aux trois communes territoriales, La Praz, Mont-la-Ville et Juriens», a expliqué hier Roger Dupertuis, syndic de La Praz, qui s'attend à en recevoir «près de 200 en tout», la même opposition pouvant être envoyée à chacune des trois communes.

Parmi les opposants figurent notamment Pro Natura, Helvetia Nostra et Paysage-Libre Vaud, ce dernier s'étant déjà annoncé lundi. Ils estiment que les mesures de protection et de compensation sont formulées de manière trop générale et ne répondent pas aux exigences validées par le Tribunal fédéral (TF), écrivent-elles mardi dans un communiqué commun. ATS